

Ces mères qui renoncent à la garde de leurs enfants

Elles sont 14 %, en France, à avoir choisi, après une séparation ou un déménagement, de laisser leurs enfants vivre chez leur père. Un chiffre qui ne dit pas le terrible sentiment de culpabilité que la société fait encore peser sur ces femmes. Le point avec nos témoins et nos expertes.

Par **Émilie Poyard** Illustration **Hina Hundt**

« CETTE DÉCISION M'A DÉCHIRÉ LE CŒUR mais j'ai fait passer le bien-être de mon fils en premier. » Vanessa, 38 ans, a quitté son mari en septembre 2021. « Comme je n'avais pas les moyens de louer un appartement dans notre quartier à Paris, j'ai emménagé dans un studio en banlieue. J'ai laissé mon fils de 10 ans chez son père. » Elle est ainsi devenue une « maman du week-end » et a opté pour un droit de visite classique (un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires). Un phénomène plutôt rare : 86 % des enfants dont les parents sont séparés habitaient principalement chez leur mère en 2020, rappelle ainsi l'Insee⁽¹⁾.

« Ce sont des situations de vie où les mères ont beaucoup réfléchi. Elles savent qui elles sont et qui elles veulent être. Elles ont parfois des envies de réalisation personnelle. Elles discutent beaucoup avec le père, qui est d'accord pour prendre en charge les enfants », souligne Me Catherine Bourguès, avo-

cate au barreau de Paris. « Les rôles traditionnels sont alors comme inversés : le père devient maternant et la mère paternante. Le couple conjugal n'est plus mais le couple parental existe encore : et à partir du moment où les deux sont en accord sur le mode d'organisation, tout est possible. » Et de rappeler que « ce qui est compliqué pour les enfants, c'est la confusion. Dans le cadre d'une séparation, l'enfant est trop souvent malmené, on se le déchire comme s'il appartenait à l'un ou l'autre. Un enfant n'est ni un jouet, ni un toutou, ni une plante verte ! ».

DANS SON CABINET DE DROIT COLLABORATIF, elle pratique ainsi la négociation raisonnée. « Un divorce est un moment de crise aiguë avec beaucoup de peurs et d'inquiétudes : l'idée est de les exprimer sans être jugé. « Si je ne demande pas à avoir mon enfant tout le temps, j'ai peur d'être une mauvaise mère », me disent parfois certaines clientes », rap-



porte l'avocate. Elle va les aider à trouver avec leur ex-compagnon le meilleur moyen « pour que l'enfant bénéficie d'un cadre, d'une sécurité affective et de toute la tendresse dont il a besoin ». Ce n'est pas suite à la décision d'un juge que ces femmes ont renoncé à la garde mais bien parce qu'elles l'ont décidé. Pour des raisons financières, professionnelles ou plus intime. Parfois mues par un désir profond d'écouter enfin. « On m'a proposé le poste à l'autre bout de la France. J'avais besoin de relever un défi car j'avais ma carrière sur pause pour m'occuper de petits. J'en ai discuté avec mon ex qui sentait prêt à gérer. Une partie de mon entourage m'a tourné le dos, considéra-

mères concent garde de enfants

M'A DÉCHIRÉ LE CŒUR
r le bien-être de mon fils
nessa, 38 ans, a quitté
mbre 2021. « Comme je
ens de louer un apparte-
quartier à Paris, j'ai
n studio en banlieue. J'ai
10 ans chez son père. »
venue une « maman du
opté pour un droit de
un week-end sur deux
vacances scolaires). Un
atôt rare : 86 % des
parents sont séparés
ipalement chez leur
pelle ainsi l'Insee⁽¹⁾.

tuations de vie où les
up réfléchi. Elles savent
qui elles veulent être.
des envies de réalisa-
Elles discutent beau-
qui est d'accord pour
ge les enfants », sou-
rine Bourguès, avo-

cate au barreau de Paris. « Les rôles tra-
ditionnels sont alors comme inversés : le
père devient maternant et la mère pater-
nante. Le couple conjugal n'est plus mais
le couple parental existe encore : et à par-
tir du moment où les deux sont en accord
sur le mode d'organisation, tout est pos-
sible. » Et de rappeler que « ce qui est
compliqué pour les enfants, c'est la confu-
sion. Dans le cadre d'une séparation, l'en-
fant est trop souvent malmené, on se le
déchire comme s'il appartenait à l'un ou
l'autre. Un enfant n'est ni un jouet, ni un
toutou, ni une plante verte ! ».

DANS SON CABINET DE DROIT COLLABORA-
TIF, elle pratique ainsi la négociation
raisonnée. « Un divorce est un moment
de crise aiguë avec beaucoup de peurs et
d'inquiétudes : l'idée est de les exprimer
sans être jugé. « Si je ne demande pas
à avoir mon enfant tout le temps, j'ai
peur d'être une mauvaise mère », me
disent parfois certaines clientes », rap-

porte l'avocate. Elle va les aider à trou-
ver avec leur ex-compagnon le meilleur
moyen « pour que l'enfant bénéficie d'un
cadre, d'une sécurité affective et de toute
la tendresse dont il a besoin ».

Ce n'est pas suite à la décision d'un
juge que ces femmes ont renoncé à la
garde mais bien parce qu'elles l'ont
décidé. Pour des raisons financières,

professionnelles ou plus intimes.
Parfois mues par un désir profond de
s'écouter enfin. « On m'a proposé un
poste à l'autre bout de la France. J'avais
besoin de relever un défi car j'avais mis
ma carrière sur pause pour m'occuper des
petits. J'en ai discuté avec mon ex qui se
sentait prêt à gérer. Une partie de mon
entourage m'a tourné le dos, considérant



que c'était inacceptable de lui laisser les
enfants. C'est pourtant leur père ! On m'a
reproché d'être ambitieuse et égoïste.
J'avoue que j'avais besoin de me retrou-
ver. » Marie se dit aujourd'hui « rassurée
de voir que les enfants vont bien » et
s'épanouit dans sa « nouvelle vie », loin
des obligations parentales du quoti-
dien. « Je n'imaginai pas que les réac-
tions seraient aussi violentes... », se sou-
vient de son côté Vanessa. Elle raconte
s'être sentie jugée par certaines de ses
amies. « C'est pour elles inacceptable que
je ne vive plus avec mon fils, l'une m'a
même taxée de "mère indigne" ! Est-ce
qu'on dirait ça à un homme ? »

En France, la charge des enfants
demeure encore pensée comme du res-
sort de la mère. Cette décision à
contre-courant ne laisse donc personne
indifférent. « Cela reste encore tabou.
Suite au mouvement collectif des
années 70 où la femme revendiquait de
s'affirmer autrement que comme épouse et
mère, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle
s'éloigne de cette mythologie de la bonne
mère qui, curieusement, perdure et s'est
même renforcée », rappelle Christine
Castelain-Meunier, sociologue au
CNRS⁽²⁾. Et cela va encore plus loin :
« Dès l'instant où une mère ne partage pas
le foyer familial avec l'enfant, c'est un
symbole d'abandon. » Une représenta-
tion de la maternité quasi « sacrée » et
« enkystée » alors que des femmes
confient désormais leur non-désir de
devenir mères et que d'autres regrettent
à voix haute de l'être devenue.

« QUAND J'AI ANNONCÉ QUE JE PARTAIS, tout
le monde m'a regardée les yeux écarquil-
lés : "Mais tu laisses tes enfants ? C'est à
la maman de rester avec eux, pas au
papa !" Je me suis sentie rabaissée et ça
m'a questionnée : est-ce que j'abandonnais
mes enfants ? Pas du tout ! », affirme
Élisa, 45 ans, qui a quitté le père de ses
deux fils en 2020. « Une décision com-
mune. Je n'avais ni les moyens ni l'énergie
de m'occuper d'une aussi grande maison.
Et la séparation étant déjà un bouleverse-
ment, nous ne voulions pas que les enfants
aient à changer d'école, de copains et d'ac-
tivités. » Et quand, deux ans plus tard,
elle s'est installée avec son nouveau
compagnon, cela a encore plus fait par-
ler. Une situation qu'a vécue
Alessandra Sublet. Suite à son ...

... déménagement à Cannes, des internautes l'ont pointée du doigt pour avoir laissé ses enfants à Paris avec leur père. « Ils ne sont pas malheureux, ni moi. Or, force est de constater que (...) quand une femme dit: "Je vais voir mes enfants une semaine sur deux et je pars vivre ailleurs", d'autres femmes (...) estiment qu'elle les abandonne », réagissait d'ailleurs l'ex-animatrice dans les colonnes du *Parisien*, en juin 2021. Trois ans après son divorce, rien n'a vraiment changé pour Élisabeth. « Je m'en prends toujours plein la tête. Mes parents comparent ma situation avec celle de ma petite sœur qui, séparée, a gardé ses filles, son appart et son célibat! »

LE REGARD DES AUTRES entraîne bon nombre de sentiments, mais un surgit en particulier: « On a toujours cette culpabilité sur les épaules, celle d'être une mauvaise mère », poursuit Élisabeth. « La société attend énormément des femmes et celles qui ne correspondent pas à cette image de mère idéale sont toujours à un moment donné rattrapées par la culpabilité », confirme la psychanalyste et psychopraticienne Anne-Catherine Sabas⁽²⁾. Pourtant, « ce n'est pas intéressant que l'enfant soit en permanence avec une mère qui ne sera pas disponible parce qu'elle travaille trop ou qui, pour une raison ou une autre, a du mal à investir son rôle », souligne-t-elle. Elle conseille toutefois d'éviter cette situation durant les premières années de l'enfant. En parler avec lui se révèle aussi primordial. « Il faut lui dire et lui redire qu'il n'est pas responsable de la séparation de ses parents. Lui rappeler que des choix doivent parfois être faits car on n'a pas d'autre solution: travailler dans une autre ville ou vivre dans un tout petit appartement. Il faut apprendre à accepter. Il est essentiel de rassurer l'enfant sur le fait que ce n'est pas un manque d'amour ou du désamour. »

Anne-Catherine Sabas met en garde: « La mère doit être consciente que son enfant va partager plus de temps avec son père et qu'elle va passer à côté de moments qu'elle ne pourra rattraper, sans oublier le lien qui peut se distendre: c'est un risque à mesurer. » Envoyer des messages, laisser des petits mots, faire des visios sur WhatsApp: « C'est très important pour l'enfant de sentir que sa mère

“Pour certaines de mes amies c'est inacceptable que je ne vive plus avec mon fils, l'une m'a même taxée de 'mère indigne'! Est-ce qu'on dirait ça à un homme?”

Vanessa

est là. » De même, « il faut être capable d'entendre sa souffrance, l'écouter nous dire: "Maman, tu me manques et je voudrais te voir plus" et lui répondre "toi aussi tu me manques, mais pour l'instant, ce n'est pas possible". C'est important que cela puisse être formulé et que cela ne devienne surtout pas un tabou ». Dans son cabinet, Anne-Catherine Sabas dit avoir reçu des pères seuls. « Ils se débrouillent très bien: il faut sortir de cette vision binaire où les mères assurent et pas les pères! » Elle invite aussi chaque parent à s'interroger sur l'exemple qu'il souhaite donner à ses enfants.

“ÊTRE ÉPANOUIE”: c'est le chemin qu'a choisi Régine quand, il y a douze ans, elle a déserté le domicile familial. « Une question de survie. » Elle s'est installée à Paris et a laissé son fils à son père. « Ma décision n'a pas été du goût de tous: j'ai été taxée de mauvaise mère. Quitter ses enfants quand ils sont petits, ça ne se fait pas! Comme tu es mère, tu n'as pas le droit de t'émanciper. Ma propre mère me disait de prendre sur moi et que dans notre milieu, on ne quitte pas son mari. Quand je venais le week-end, elle enfonçait le couteau dans la plaie, me reprochant de ne pas assez m'occuper de mon fils, de ne pas en faire ma priorité. Me dire ça à moi qui, depuis sa naissance, s'était

mise entre parenthèses car seul mon fils comptait: hyper culpabilisant! » Quel regard porte-t-elle sur sa décision des années après? « Cela a été difficile à vivre. Pendant quelques années, mon fils m'en a voulu. Il n'avait pas envie d'être avec moi et me répétait que je l'avais abandonné. Combien de fois je me suis dit que j'avais gâché la vie de famille et que je n'avais pensé qu'à moi! Mais il n'y avait plus de couple, plus de nous, et j'avais besoin de respirer ailleurs », confie-t-elle. Régine se dit désormais très proche de son fils. Et reste persuadée d'une chose: « Je ne serais pas devenue la femme que je suis aujourd'hui si j'étais restée. Je me serais éteinte... » ●

1. insee.fr/fr/statistiques/5227614
2. Autrice de *L'Instinct paternel. Plaidoyer en faveur des nouveaux pères*, éd. Larousse, et coautrice, avec François Meunier, de *Devenir écoféministe. 15 actions au secours de la planète*, éd. De Boeck Supérieur.
3. Autrice de *Familles monoparentales. La Grande aventure*, éd. Michalon, et d'*Une famille enfin paisible. Sortir du cercle des conflits*, éd. du Rocher.

• TÉMOIGNAGES: « J'AI QUITTÉ MES ENFANTS » À DÉCOUVRIR SUR [MARIECLAIRE.FR](https://marieclaire.fr)

plutôt peinture ou peinture
filtrez avec la fonction « pas intéressé(e) »



Les goûts et les couleurs, ça peut parfois se discuter. Chez TikTok, nous vous comprenons et nous souhaitons vous offrir le contenu qui vous inspire et qui est pertinent. Utilisez la fonction « pas intéressé(e) » pour personnaliser votre expérience et pour que vous soyez en contrôle de votre expérience. Si une vidéo n'est plus intéressante pour vous, cette fonctionnalité permettra à l'application TikTok de vous montrer de vidéos similaires à l'avenir.

TikTok
une fenêtre sur le monde